

Corrigé des sujets du chapitre n°12

Comment l'évolution des modèles d'organisation du travail transforme-t-elle les conditions de travail ?

Quels sont les effets de l'évolution des formes d'organisation du travail sur les conditions de travail ?

Sujet Débat / sujet Analyse

I. L'évolution des modèles d'organisation du travail ont permis d'améliorer les conditions de travail

A. Les modèles tayloriens d'organisation du travail marqués par la division verticale et horizontale du travail et une hiérarchie stricte ont été sources de nombreuses contraintes pour les salariés et de conditions de travail dégradées.

B. Les modèles post-tayloriens d'organisation du travail (flexibilité, recomposition des tâches et management participatif) vont contribuer à améliorer les conditions de travail : autonomie des salariés, appel à la subjectivité et à la responsabilisation des salariés, reconnaissance des personnes, suppression des tâches lourdes et dangereuses etc.

II. Toutefois, malgré les évolutions des modèles d'organisation du travail les conditions de travail peuvent rester difficiles

A. Le travail s'est densifié : aux tâches d'exécution se sont rajoutées des tâches de préparation, de contrôle et de maintenance. De même, les nouvelles organisations du travail reposent sur la nécessité de travailler en équipe de manière collaborative. Certains salariés peuvent rencontrer des difficultés face à cette polyvalence des tâches désormais exigée et se sentir submerger. La responsabilité des salariés s'est accrue ce qui peut être source de stress.

B. La contrainte temporelle s'est intensifiée : manque de temps pour les travailleurs de s'adapter à chaque poste ; la nécessité de produire en flux tendus oblige les travailleurs, à respecter des délais plus courts tout en suivant des normes plus précises et en subissant des évaluations intégrées dans le déroulement même des activités productives ; la flexibilité qui concerne le temps de travail peut imposer un morcellement du temps de travail très contraignant en particulier du fait des temps de transport.

Le travail est-il encore facteur d'intégration sociale aujourd'hui en France ?

Sujet Débat / ~~sujet Analyse~~

I. Certaines évolutions de l'emploi (du travail salarié) ont fragilisé la capacité intégratrice du travail

A. La précarisation de l'emploi a affaibli le lien marchand et le lien communautaire issus du travail

B. Un taux persistant de chômage élevé a également conduit à affaiblir la capacité intégratrice du travail

C. La polarisation de la qualité de l'emploi a également fragilisé le lien marchand et les liens communautaires induits par le travail.

II. Mais force est de constater que le travail reste un facteur majeur d'intégration sociale aujourd'hui en France

A. Dans nos sociétés modernes dont la France le travail est au cœur de la solidarité organique qui domine sur la solidarité mécanique (Analyses d'E. DURKHEIM et de Serge PAUGAM).

B. Le travail est source d'intégration sociale car il procure un statut social, qu'il est source de lien marchand et de multiples liens communautaires.

Une inversion du I et du II est possible.